



OEA

Plus de droits
pour plus de personnes



**QUARANTE-HUITIÈME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEA**
4 et 5 juin 2018
Washington, DC, États-Unis

BULLETIN D'INFORMATION

Les délégations peuvent obtenir les documents à la page suivante :
www.oas.org/48ag



1. Siège de l'Assemblée générale :

La Quarante-huitième session ordinaire de l'Organisation des États Américains (OEA) se tiendra du 4 au 5 juin 2018 au siège de l'OEA, dans la ville de Washington, DC. Les réunions auront lieu dans la Salle des Amériques du Bâtiment principal de l'OEA, situé au croisement de la rue 17 et de l'avenue Constitution, N.W., Washington, DC 20006, États-Unis d'Amérique.

2. Coordination :

Ambassadeur Nestor Mendez
Secrétaire général adjoint de l'OEA

3. Infodesk :

Tant dans le Bâtiment principal de l'OEA que dans le Bâtiment du Secrétariat général, il y aura des postes d'information où les participants pourront trouver des détails supplémentaires sur les horaires, l'accréditation tardive ainsi que des renseignements généraux sur la ville de Washington.

4. Exigences d'entrée au pays et de sortie :

Le lien suivant : <https://travel.state.gov/content/travel/en/us-visas.html> contient de l'information sur les exigences en matière de visa pour entrer aux États-Unis.

5. Accréditation :

Les délégations, les observateurs permanents et les invités spéciaux doivent adresser leurs lettres d'accréditation sur support PDF et uniquement par voie électronique à l'adresse suivante :

Bureau du Secrétariat de l'Assemblée générale
Courriel : oearegistroag@oas.org
ssalas@oas.org

6. Inscription des participants :

Une fois que les délégations auront envoyé leurs lettres d'accréditation, elles devront s'inscrire en ligne en allant sur la page suivante : <http://www.oas.org/48ag>.

Tant l'inscription tardive de délégations officielles que la remise des cartes d'identité se feront à partir du 31 mai 2018 dans la salle TL-76 du Bâtiment du secrétariat général de l'OEA, situé au **1889 F Street, NW, Washington, DC 20006.**, aux heures suivantes :

31 mai et 1^{er} juin : 9 h 00 à 17 h 30 (journée continue)

2 au 4 juin : 8 h 00 à 17 h 30 (journée continue)

5 juin : 8 h 00 à 13 h 00

Pour des raisons de sécurité, les cartes d'identité devront être présentées à toutes les activités de l'Assemblée générale. Les délégations et autres participants sont priés de présenter une copie de leur lettre de créances officielle au moment de l'inscription.

7. Langues et documents de travail :

Les réunions de travail de l'Assemblée générale se tiendront dans les quatre langues officielles de l'Organisation, soit l'espagnol, l'anglais, le français et le portugais. L'interprétation simultanée sera offerte dans ces quatre langues. Étant donné que des mesures d'efficacité écologiques sont toujours en place, **l'impression de documents sera limitée**. Les participants sont priés de conserver leurs documents pendant toutes les réunions. Les délégations sont priées d'obtenir les documents de l'Assemblée générale sur la page suivante : <http://www.oas.org/48ag>.

8. Électricité :

Le courant électrique est de 120 volts et 60 cycles.

9. Informations supplémentaires :

Pour toute question relative aux renseignements contenus dans le présent bulletin, veuillez communiquer à Washington D.C. au numéro de téléphone (202) 370-0652, ou visiter la page <http://www.oas.org/48ag>.